

Entreprises

L'implantation des zones d'activités

Sur l'ensemble des zones d'activités présentes sur le sud Aveyron (une trentaine, hors implantations de centre villes et friches industrielles), deux répondent à une logique de développement à l'échelle de l'ensemble du territoire, et en liaison avec l'A75. Il s'agit des zones départementales de Séverac (les Martelliez) et de La Cavalerie. D'autres répondent à des logiques infra territoriales, comme celle de la communauté de communes de Millau (Vergonhac à St Georges de Luzençon, parc d'activités des rivières à Creissels, Millau Lévezou (ex Fialets/St Germain) à Millau, la Borie Sèche à Aguessac).

Le territoire dispose :

- D'une zone en amont du péage du viaduc (Séverac), mais dont les premières implantations sont très disparates et qui est située sur un territoire qui fonctionne beaucoup plus avec le ruthénois que le Millavois ;
- D'une zone située à la Cavalerie ;
- D'une zone située à St Germain : Millau Lévezou.
- D'une zone commerciale dynamique à Millau Cap de Crès
- De plusieurs zones artisanales qui font l'objet de demandes d'implantations pour de l'artisanat local donc dans leur cœur de cible
- De zones en devenir comme le futur Intermarché de Creissels, le plateau gare de St-Affrique, la friche Capelle Tarn à Millau, de Laumières Lauras à Roquefort/ St Rome de Cernon
- Et des affichages sur le secteur de St Beauzelly et de Millau sud.

